



The *Great* Canadian
Catholic Hospital History Project

Documenting the legacy and contribution of the
Congregations of Religious Women in Canada,
their mission in health care, and the founding and operation of Catholic hospitals.



Projet de la *Grande* Histoire
des hôpitaux catholiques au Canada

Retracer l'héritage et la contribution des
congrégations de religieuses au Canada,
leur mission en matière de soins de santé ainsi que la fondation et l'exploitation des hôpitaux catholiques.

**LA VIE MEDICALE
au vieux Trois-Rivières**

par
Sylvain
(pseudo. du D^r Auguste Panneton)

Source: Courtesy of Greg J. Humbert

Copyright: © D^r Auguste Panneton

Digitized: December 2019

**LA
VIE**



MEDICALE
au vieux
Trois-Rivières

par Sylvain

AUX ÉDITIONS DU BIEN PUBLIC

La Vie médicale
au vieux Trois-Rivières

DU MÊME AUTEUR

En flanant dans les portages,
Trois-Rivières, 1932.

Mon petit pays,
Le Bien Public, 1933.

Dans le bois,
Les Editions Trifluviennes, 1940.

Le long de la route,
Fides, Montréal, 1946.

Au fil de l'eau,
Le Bien Public, 1959.

Horizons Mauriciens,
Le Bien Public, 1962.

Pochades,
Le Bien Public, 1964.

S Y L V A I N

LA VIE MÉDICALE
AU VIEUX TROIS-RIVIÈRES

EDITIONS DU BIEN PUBLIC

1965

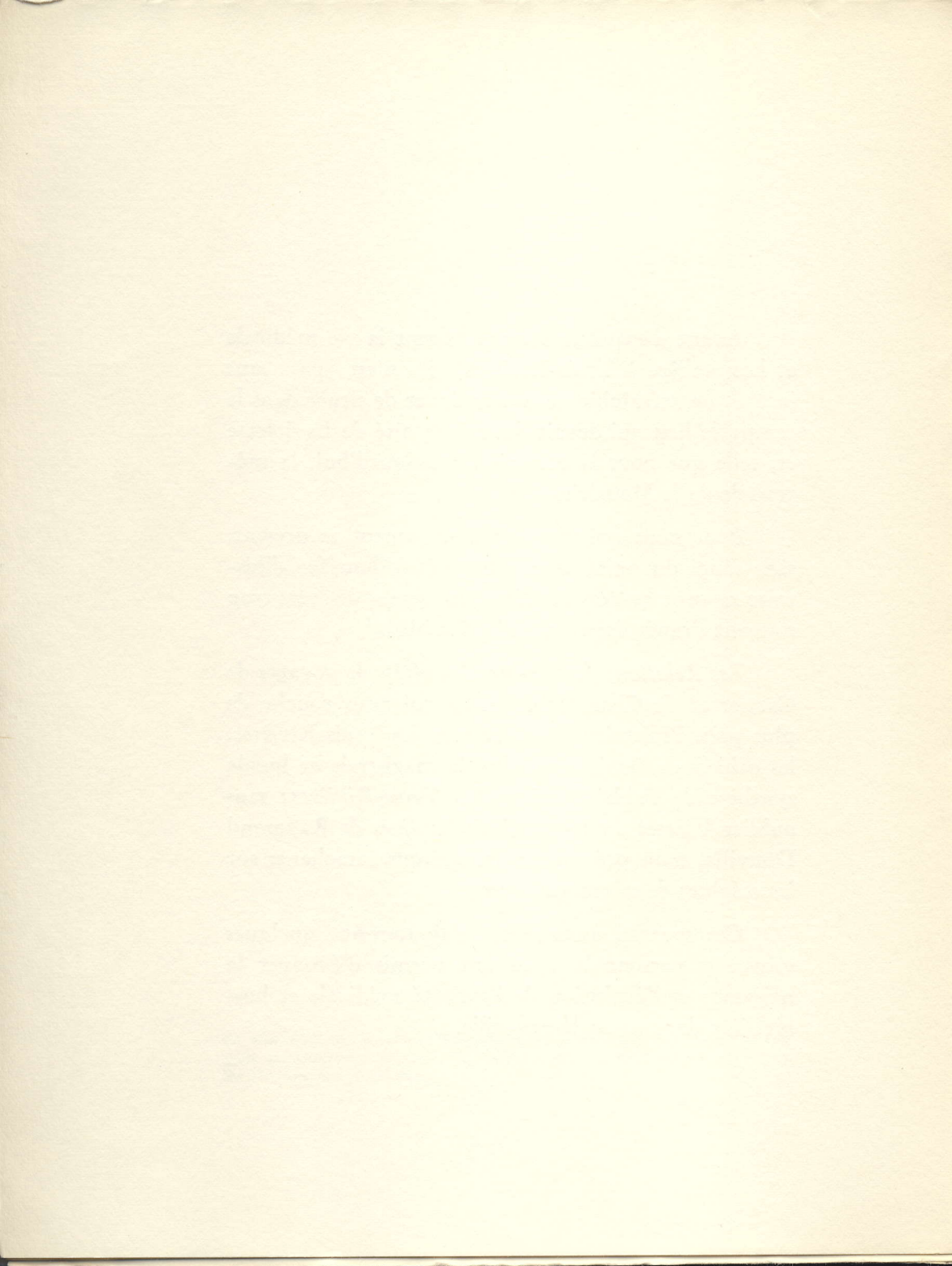
La Vie médicale au vieux Trois-Rivières a paru pour la première fois dans *Le Mauricien Médical*, (Trois-Rivières), en 1961, sous la signature du Dr Auguste Panneton.

Avant d'esquisser sommairement la vie médicale et hospitalière à Trois-Rivières, il n'est pas sans intérêt de rafraîchir nos souvenirs et de situer dans le temps, le lieu qui devait devenir la cité de Laviolette et, telle que nous la connaissons aujourd'hui, la métropole de la Mauricie.

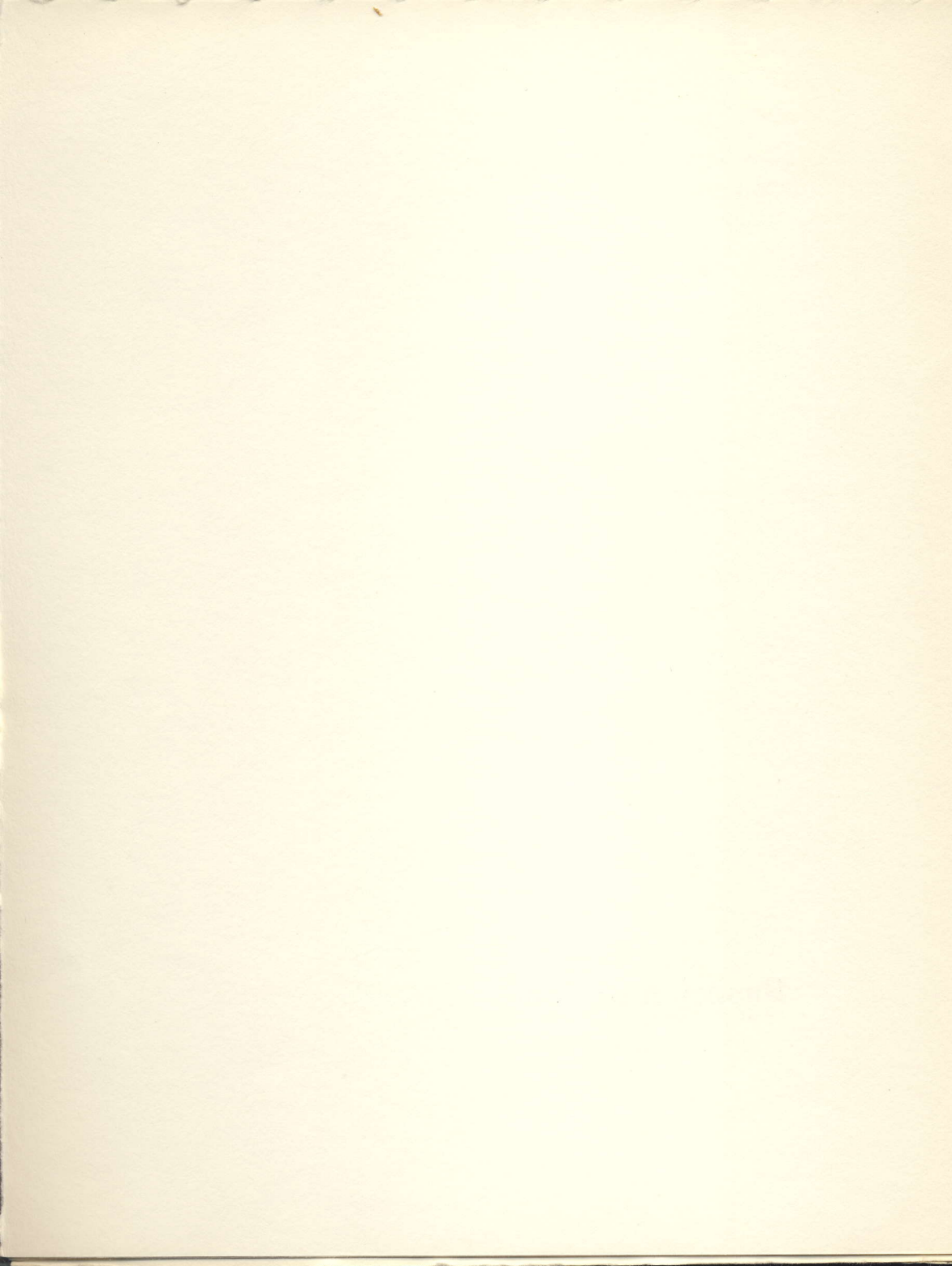
Pour nous qui vivons fiévreusement le présent, sans souci du passé, une toute petite bouffée d'histoire ne peut qu'éclairer d'un jour serein des âges trop souvent drapés dans un voile d'oubli.

Les Relations des Jésuites, les récits de voyages de Cartier et de Champlain, et, ce qui nous touche de plus près, l'Histoire des Ursulines des Trois-Rivières, les cahiers de Benjamin Sulte, la magistrale et lucide synthèse de l'abbé Tessier: *Les Trois-Rivières*; sans oublier *Visages du vieux Trois-Rivières* de Raymond Douville, nous présentent des aperçus attachants sur les origines de notre petit pays.

Ces sources, auxquelles s'ajouteront quelques souvenirs personnels, nous ont permis d'évoquer la naissance et l'évolution de l'activité médicale et hospitalière dans notre bonne ville.



Rappel historique



Sans remonter au déluge, il est admis que, longtemps avant la venue de Cartier, les Nordiques, les Basques, les Portugais, qui gardaient jalousement leur secret, venaient régulièrement pêcher sur les bancs de Terre-neuve et dans le golfe Saint-Laurent. C'est d'ailleurs un navigateur portugais qui a donné son nom à notre "terre de Caïn": le Labrador. Uniquement intéressés à la pêche, ils n'avaient aucunement intérêt à fonder des comptoirs, encore moins à coloniser un pays à l'abord rude, brumeux et aride.

Il faut attendre Cartier, auquel on attribue la découverte (?) et l'exploration du bas Saint-Laurent en 1535. A noter que nos indiens habitaient et avaient connu tout le pays bien des siècles avant lui. Mais passons. L'explorateur malouin, qui se souciait fort peu de découvertes, mais dont le but du voyage était, comme on le sait, de trouver un passage vers la Chine et les Indes fabuleuses, mentionne la présence de quelques campements d'Indiens sur différents points imprécis de la rive nord du fleuve.

Il remonte le Saint-Laurent. En marin et géographe, il a certainement remarqué que les rives du fleuve, depuis la Gaspésie et le Labrador, s'affaissent graduellement et que, passé notre Platon, qui en est le dernier et modeste gradin, à l'exception de la pointe nord du lac Saint-Pierre, les terres de la vallée du Saint-Laurent sont basses et sans aucun relief jusqu'à

Hochelaga, notre Montréal. Ainsi, déçu de ne pouvoir pousser plus avant, il s'arrête, au retour, à l'embouchure du Saint-Maurice et reconnaît la butte du Platon, comme toute désignée pour un avant-poste stratégique.

Bien que sans interprète, il comprend que cette rivière, qui débouche par trois chenaux, est appelée Métaberoutin par les Algonquins. Dans ses mémoires, il lui donnera le nom de rivière de "Fouez". Plus tard ce sont Champlain et Dupont-Gravé, 1603 et 1609, que le site de notre future ville intéresse. Dupont-Gravé, ignorant le nom de Fouez donné par Cartier, rebaptise notre rivière du nom de Rivière des Trois-Rivières, appellation sous laquelle elle sera désignée dans les si précieuses *Relations des Jésuites*. De Rivière des Trois-Rivières, le Métaberoutin des Algonquins deviendra, plus tard, la rivière à Maurice, puis enfin, la rivière Saint-Maurice, du prénom du sieur Maurice Poulin concessionnaire de terrains en bordure de ses rives.

Quelques années avant la fondation d'un poste permanent par Champlain, qui délègue à cette fin un obscur subalterne, le sieur de Laviolette, en 1634, le Platon, qui domine le fleuve à l'embouchure du Saint-Maurice, est déjà le rendez-vous des trafiquants de fourrures. Les Indiens: (Algonquins, Montagnais, etc.,) appréciant la voie facile du Saint-Maurice, y

viennent régulièrement chaque été en grand nombre, pour troquer le produit de leur chasse contre des haches, des arquebuses, de la verroterie et aussi, malheureusement, de l'eau-de-vie qu'ils ignoraient, mais dont ils ont vite pris le goût et l'habitude. Les sources du Saguenay, du Saint-Maurice et de l'Outaouais, étant communes à la ligne nord du partage des eaux, ce "chemin qui marche" fut, pendant près d'un demi-siècle, la route de traite la plus fréquentée de la colonie. Déjà quelques rares trafiquants et traiteurs séjournèrent aux Trois-Rivières une grande partie de l'année.

Vu l'affluence des Indiens, ils venaient de préférence aux Trois-Rivières qu'à Québec. Il n'est pas étonnant que les Récollets aient délégué, dès 1637, l'un des leurs, le frère Pacifique Duplessis, pour prendre contact avec les indigènes, apprendre leur langue et amorcer un début d'évangélisation. Ce bon frère Duplessis, dont les chroniques louent l'humilité et la charité, avait été apothicaire de profession avant son entrée dans l'ordre franciscain. Il rendit de ce chef de grands services aux pauvres sauvages, qui n'avaient pas, bien entendu, la moindre notion d'hygiène. Il fut le premier blanc à pratiquer la médecine sur le sol trifluvien.

Puis c'est 1634 et la fondation des Trois-Rivières. Patri de Québec en barque, Laviolette amène

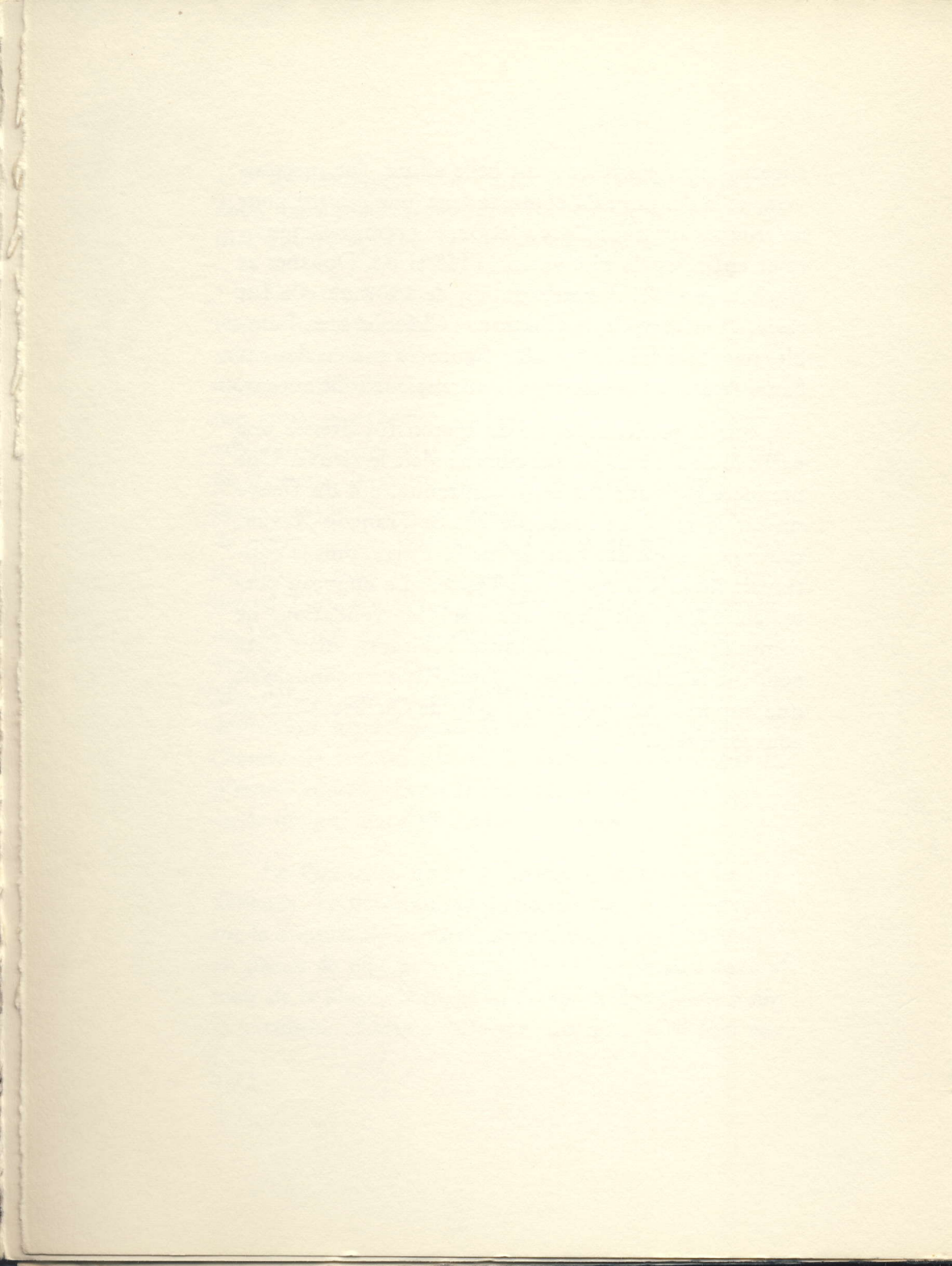
avec lui des charpentiers, une compagnie de soldats et deux missionnaires: les Pères Brébeuf et Antoine Daniel, futurs martyrs français en Huronie.

La barque atterrit au pied du Platon. Ce mot serait une déformation du mot plateau: "butte sablonneuse, peu élevée au-dessus du niveau des terres ou des eaux". Notre Platon, à peine reconnaissable de nos jours, se présentait à l'époque comme une pointe sablonneuse, couverte de pins, de quelque cent pieds de hauteur, modeste promontoire dont le pied baignait dans le fleuve et dessinait une anse au débouché de notre rue du Platon. Aplani et amputé du côté du fleuve, pour la construction de quais et du boulevard Turcotte, il fut dûment nivelé après l'incendie de 1908, lors de la construction de l'actuel Hôtel des Postes. Au nord et au nord-est s'étendait un terrain plat délimité au sud par le fleuve, au nord-est par une dépression marécageuse, là où passe aujourd'hui le chemin de fer qui dessert le port, et au nord par le premier coteau. D'où le nom de "table", sous lequel on le désigne dans les écrits du temps.

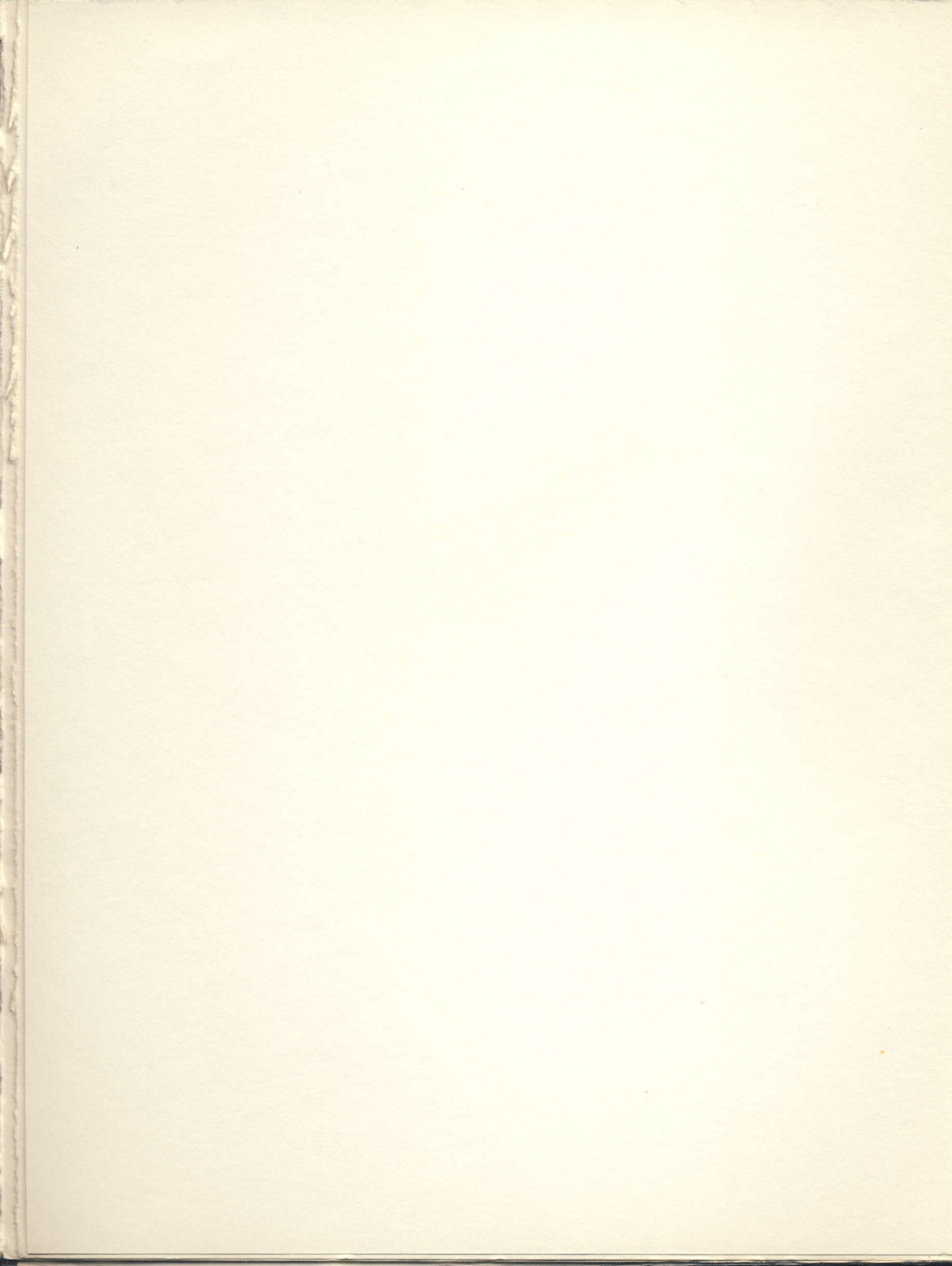
Le Platon et quelques arpents de forêts furent déboisés. Le matériau ne manquait pas, et l'on érigea, sur le sommet de la butte, un premier grand bâtiment en pièces de pin, pour servir de résidence au gouverneur de la place, de magasin du roi et de caserne pour la garnison. Cette habitation, qui plus tard sera re-

construite en pierre et avait belle allure, fut successivement la demeure du commandant, une caserne pour les troupes anglaises d'occupation, le premier Séminaire et enfin, après rénovation, l'Hôtel des Douanes et Accises, jusqu'à la conflagration de 1908 où elle fut rasée. On l'appela le Château. Château bien humble, mais qui faisait honnête figure au milieu des cabanes de troncs dégrossis qui se dressaient tout autour.

Sur la pointe extrême du Platon fut dressée une batterie de six canons qui commandait le fleuve. Une première palissade fut aussi construite, qui du fleuve suivait le tracé de l'actuelle rue St-François-Xavier, tournait à angle droit sur la rue St-Pierre, puis se continuait jusqu'à la rue Notre-Dame. Le nouveau poste, en 1636, soit deux ans après sa fondation, ne comptait guère que cinquante habitants, mais l'été pendant la saison de traite, Trois-Rivières connaissait une importance supérieure à celle de Québec, siège du gouvernement.



Premiers médecins



Dès 1635 on signale à Trois-Rivières la présence d'un chirurgien résident, Adrien Duchesne, que d'aucuns donnent comme le premier chirurgien à exercer son art en Nouvelle-France. On le mentionne avec le titre de "chirurgien de l'habitation".

Les chercheurs et les historiens n'ont pu qu'avec peine retracer les noms, allées et venues, des premiers médecins du pays et tout particulièrement de la région trifluvienne.

C'est ainsi que Raymond Douville qui, dans son volumes *Visages du vieux Trois-Rivières*, consacre tout un chapitre "aux chirurgiens, barbiers-chirurgiens, charlatants de la région trifluvienne", a dû fouiller, au Palais de Justice, le *Registre des Audiences* pour se documenter sur la vie médicale.

De nos jours, où l'on exige un certificat de décès du médecin, il serait facile de suivre, à la piste macabre des épitaphes, la carrière des disciples d'Esculape. Heureux temps où le praticien n'était pas tenu de signer de sa propre main chacune de ses défaites! Seule pièce officielle, le *Catalogue des Trépassés*, qui date de 1635, n'était signé que du curé, avec mention de la date du décès et du lieu de la sépulture.

A défaut de mémoires personnels ou autres documents, Raymond Douville a pu, de 1634 à 1670, à l'aide du *Registre des Audiences*, retracer les noms et

la durée de séjour en notre ville de plus de trente-cinq médecins et chirurgiens. Et cela s'explique car tous, ou guère s'en faut, ont eu recours à la justice pour recouvrement d'honoraires. Un certain nombre comparurent sous l'accusation de pratique illégale. Si on y ajoute les procès entre héritiers des chirurgiens décédés, et les inventaires légalement certifiés, on a là un assez riche filon que notre historien local a su patiemment exploiter.

En effet, (rien de nouveau sous le soleil), les malades d'alors, s'ils étaient exigeants et empressés à recourir aux bons offices des praticiens, une fois remis sur pied, se faisaient tirer l'oreille pour payer les honoraires et frais de maladie.

D'où les nombreux procès en recouvrement de "vacations". Le plus souvent le juge réduisait le montant d'honoraires réclamés, quand il ne renvoyait pas les plaideurs dos à dos. Et notre chirurgien, ou barbier-chirurgien, en était quitte pour quelques randonnées gratuites en raquettes, l'hiver, pour une balade en canot d'écorce, l'été.

Certains furent forcément des plaideurs enragés. Tel le sieur François Bellerment, dit d'Argencourt (sic), que l'on trouve aux Trois-Rivières en 1658, et qui mérite cette mention de Raymond Douville: "C'est plutôt devant les tribunaux qu'au chevet des malades que nous le voyons à l'oeuvre". Tour à tour

demandeur et défendeur, il tient pendant deux ans la vedette des Archives Judiciaires. Un jour il réclame trente livres de "vacations" pour la cure du fils de Suzanne de Noyon. Non seulement le tribunal déboute notre chirurgien, mais il lui impose une amende de vingt sols pour avoir, dans un accès d'humeur, traité sa cliente de "méchante femme". Puis c'est le sieur Michel Moreau, qui lui réclame 38 livres. Le chirurgien produit une contre-réclamation de 10 livres "pour lui avoir fait le poil"!! Le juge réduit la réclamation de Bellermant de 8 livres, et le condamne à payer le résidu. Et c'est ainsi tout le temps de son séjour aux Trois-Rivières. Il plaida tellement que, pauvre et dégoûté, il s'en fut à Sorel.

Mais pour un Bellarmant, il faut compter une grande majorité de consciencieux et dévoués chirurgiens. Quelques-uns s'établirent définitivement à Trois-Rivières. Ainsi Charles Alavoine, qui y pratiqua la médecine sans interruption pendant quarante ans.

De Trois-Rivières ils rayonnaient aux alentours, alors que, tout le long du fleuve, se fondaient les paroisses de Champlain, Batiscan, La Pérade, Gentilly, Bécancour. Vers la fin du dix-septième siècle, avec l'arrivée de nouveaux colons, on trouve des médecins résidant dans les villages les plus peuplés. Plusieurs d'entre eux se sont fait concéder des terres,

d'autres sont chirurgiens militaires affectés à des compagnies, avec maigres soldes. Très peu font fortune et même vivent convenablement. Aussi en voit-on qui, pour subsister, se livrent à des occupations beaucoup plus lucratives. Un chirurgien, du nom de Jean Henry Egon, obtient la permission "de débiter vin, eau-de-vie, aux habitants et défense à lui faite d'en vendre aux troupes". De même le chirurgien Game-lin, du dit lieu des Trois-Rivières, "ne pouvant gagner sa vie en pratiquant sa profession mit sa science au service d'une industrie beaucoup plus florissante: la fabrication de l'eau-de-vie" (Raymond Douville).

Mais ce furent des exceptions, car relations et chroniques ne font que reconnaître les services rendus à la population, tant française que sauvage, par les médecins et chirurgiens du temps.

Il n'y a pas de doute que, coudoyant les Indiens, colons et trafiquants n'aient eu recours aux herbages et simples avant de consulter le médecin. Rien d'étonnant alors que de nos jours, où la médecine et la thérapeutique ont si progressé, il suffise d'annoncer un remède ou tisane pseudo-sauvage pour voir accourir la clientèle.

Dans *L'Histoire des Ursulines des Trois-Rivières* on signalera même, quelques années plus tard, "la présence de deux prêtres zélés et vertueux, renommés

par leurs connaissances médicales, qui visitaient nos malades et leur procuraient beaucoup de soulagement". Ces deux prêtres, MM. de Courval et Côté, précurseurs de Father John et de l'abbé Warré, étaient fort recherchés, le premier pour sa fameuse tisane purgative qui portait son nom: la *Courvaline*. Et l'analyste d'ajouter: "Peu de personnes en cette ville qui ne connaissent pas la Courvaline. Quant à M. Côté il soignait avec des simples. Il avait appris un peu de chirurgie et voulut bien livrer à l'Hôpital une de ses recettes pour maladies des yeux baptisée du nom d'*Eau Divine*" . . . Et l'on ajoute: "ce remède était du peroxyde (?) de fer et soulageait beaucoup les malades". Mais c'est un peu anticiper.

On comptait déjà nombre de charlatans et guérisseurs qui, comme ceux d'aujourd'hui, avaient une grande vogue. Tel le nommé Yves Phlem de Sainte-Anne-de-la-Pérade, qui ne possédait aucun brevet de médecin ou chirurgien. Ayant réclamé des honoraires pour soins médicaux à un sieur Bilodeau, sa veuve a gain de cause contre notre pseudo-chirurgien auquel, en outre, le tribunal défend: "de prendre la qualité de chirurgien à moins d'avoir été approuvé par le médecin et chirurgien du Roy". Ce qui n'empêche pas le nommé Phlem de continuer d'exercer jusqu'à sa mort son métier de guérisseur, avec l'appui des autorités locales.

Toujours dans les Archives Judiciaires, l'auteur des *Visages du Vieux Trois-Rivières*, a pris note de multiples états d'inventaires, dressés après le décès de médecins et chirurgiens, où l'on trouve l'énumération des médicaments et des instruments de la profession à cette époque.

En ce qui regarde les instruments de chirurgie ce n'est guère compliqué. On y voit, tel dans l'inventaire des biens de Nicolas François Herbecq, chirurgien établi à Batiscan: "une seringue, un boitier de chirurgien, quatre razors demy usés (sic), une paire de ciseaux, une sonde creuse, *espatule* et *gausoirs* (?), quatre lancettes" . . . Quant aux médicaments on reste songeur lorsqu'on cite: "un paquet de diagrègue, un paquet de sang-de-dragon, un paquet de poudre diasné, un pot de supuratif, un pot de diapalma dissous" et autres potions et onguents mystérieux dont seuls les initiés connaissaient le secret.

Il ne faut pas oublier que l'on était au siècle du fameux: "purgare, saignare, clysterium donare" de Molière. Si dans les annales du temps il n'est pas fait mention de clystères, par contre, la saignée et la purgation tenaient une place des plus importantes dans les activités des chirurgiens et des barbiers-chirurgiens. Pour ne citer qu'un exemple, les *Relations* de 1634 nous parlent du sieur Simon Baron: "qui avait appris quelques notions de chirurgie au cours d'un séjour à

Chibou (?), Cap-Breton". Il accompagne le Père Davost en Huronie, où il connaît d'emblée un grand succès. "Un petit sachet de séné lui permet de traiter cinquante personnes". Remède universel, qui même agissait sur "les malades troublés d'une rétention d'urine"!

Mais c'est au maniement de la lancette que le chirurgien Baron se spécialise et triomphe. D'après la même *Relation*, il pratique la saignée en Huronie "tout le long de l'hiver et les lancettes nous ont plutôt manqué qu'à lui la bonne volonté". Les sauvages font la queue pour être saignés. En une circonstance, raconte toujours la même *Relation*: "Simon Baron fit plus de deux cents saignées et, en un seul jour, jusqu'à cinquante. C'était à qui lui tendrait le bras. Les malades s'estimaient guéris, quand ils voyaient couler leur sang. Entre autres un vieillard, à demi-aveugle, qui aussitôt saigné s'écrie: "ah! mon neveu, tu m'as rendu la vue!" C'est à faire pâlir d'envie nos malaxeurs de colonnes et autres psycho-tripoteurs modernes.

Avec leurs médications empiriques et leurs traitements para-chirurgicaux, les médecins d'alors rendaient tout de même de précieux services aux colons et nombreux sauvages qui venaient régulièrement camper à l'embouchure du Saint-Maurice et, tout particulièrement, au Passage, là où se trouve aujourd'hui

le pont du C.P.R. Un certain nombre, tel que plus haut mentionné, étaient affectés aux compagnies de soldats du Roi, stationnées au dix-huitième siècle dans les villages riverains. D'ailleurs les fréquentes épidémies, les blessures, les accouchements, tenaient les praticiens fort occupés. Le métier était dur, les colons peu fortunés et il fallait faire venir à grand frais de France, lancettes, razors, etc, ainsi que le plus ordinaire des médicaments. Les distances étaient grandes, les routes inexistantes et les Cadillac d'alors n'avaient que la force d'un cheval . . . ou filaient à l'aviron.

Il serait oiseux de dresser la liste des médecins qui séjournèrent à Trois-Rivières, depuis sa fondation jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Encore ici, nous le redisons, on trouvera dans l'ouvrage si bien étoffé de Raymond Douville *Visages du vieux Trois-Rivières*, quelque cinquantes pages de documentations biographiques sur ce sujet.

Du milieu du dix-septième au début du dix-huitième siècle, bien que Trois-Rivières connût, du moins pendant la saison de traite, une certaine activité, la ville elle-même ne progresse qu'à pas de tortue. Ce n'est guère qu'un modeste fort, avec batterie de six canons, une grossière enceinte de pieux, le "château" et quelques rares maisons de pierre. Par contre, le Cap-de-la-Madeleine compte une population égale,

sinon supérieure, à celle de la cité trifluvienne. Les missionnaires jésuites, conscients des ravages causés par l'eau-de-vie, tenteront même, sans succès, d'y fonder un village d'Indiens pour les soustraire à la rapacité des traiteurs sans scrupule. Mais il y a plus, car c'est bien au Cap-de-la-Madeleine que fut établi un premier hôpital. En effet, Michel Peltier, sieur de la Prade, avec le concours de Pierre Boucher et des Jésuites, ouvre en 1660, au Cap-de-la-Madeleine, un hôpital appelé: Hôtel de Notre-Dame-de-la-Pitié. En 1665 Michel Peltier y appointe un chirurgien résident, Félix Thumaye, avec mission d'y soigner "les soldats et indigents de commodité" (*Visages du vieux Trois-Rivières*, page 35). Cet embryon d'hôpital ne dut pas subsister longtemps car, quelques années plus tard, était fondé à Trois-Rivières l'Hôtel-Dieu des Ursulines, et il n'est plus question de l'Hôtel de Notre-Dame -de-la-Pitié qui, sans doute, ferma sans bruit ses portes.

A la fin du dix-septième siècle, Trois-Rivières n'est plus l'avant-poste exposé et toujours en alerte, non plus que le lieu de rencontre favori des traiteurs et des Indiens. Montréal a hérité de ces avantages et s'affirme déjà, par sa population croissante et sa situation avantageuse à l'embouchure de l'Outaouais, comme l'établissement le plus important de la colonie.

Tout de même quelques colons et de petits commerçants obtiennent des concessions de terres et s'y

fixent avec leurs familles. Seigneuries et villages croissent en bordure du fleuve. Médecins et chirurgiens, ayant reçu en France une formation le plus souvent sommaire, si on en juge par le jeune âge de la plupart d'entre eux, desservent une population que déciment périodiquement les épidémies de variole, et, au début du siècle, le redoutable mal de terre (scorbut). Il a déjà été mentionné que, sous le régime français, un certain nombre d'entre eux sont désignés comme chirurgiens du roi, affectés au soin des troupes que le gouverneur maintenait en permanence dans les gros villages et les forts érigés aux endroits les plus exposés, tels que Sorel. La solde était fort maigre et ne suffisait pas à faire vivre le médecin et sa famille, ce qui explique qu'on les voit se déplacer fréquemment, se joindre aux voyages de traite en Huronie, se faire colons, et même fabricants d'eau-de-vie, comme on le constate dans l'inventaire de leurs biens où se trouve maintes fois mentionné : un ou deux alambics.

L'Hôtel-Dieu de Trois-Rivières

Cependant, en saison, les Indiens dressaient encore nombreux leurs wigwams à l'embouchure du Saint-Maurice. L'établissement désormais assuré du poste de Trois-Rivières, la présence de colons qui défrichaient la terre fertile de la basse ville et de la banlieue, ainsi que le stationnement régulier de la troupe de garnison, incitèrent Monseigneur de Saint-Vallier, évêque de Québec, à nommer à Trois-Rivières des missionnaires et curés résidents. De plus, à la requête des habitants de Trois-Rivières et des environs, qui demandaient des institutrices pour leurs filles (on considérait alors que l'instruction des garçons ne comportait que le maniement de l'arquebuse, de la hache et de l'aviron), Monseigneur de St-Vallier obtint des Ursulines de Québec l'ouverture, à Trois-Rivières, d'une école pour l'instruction chrétienne de la jeunesse tant française qu'indienne. Voulant en même temps porter secours "aux pauvres, blessés, malades et infirmes, mais considérant qu'il n'était guère possible de fonder deux maisons religieuses dans une ville aussi petite que celle des Trois-Rivières", il pria les Ursulines, bien que l'instruction de la jeunesse fût leur oeuvre principale, de bien vouloir assurer, en même temps qu'une école, l'établissement d'un premier hôpital aux Trois-Rivières "pour l'avantage des troupes qui y stationnaient" et pour "le traitement des soldats blessés."

Lors d'un voyage en France, il intéressa de généreux amis à la nouvelle fondation, et reçut du ministre l'assurance d'une donation annuelle de tant par lit, pour aider au maintien du futur hôpital. De retour au pays, il se rend sur les lieux, mais n'y trouve qu'une seule habitation convenable pouvant à la fois loger les Ursulines et servir d'école et d'hôpital, soit le "Château", érigé sur le Platon, qu'occupe le gouverneur de la place, M. de Ramesay et sa famille. Par un contrat en bonne et due forme, les Ursulines, à sa suggestion, acquièrent le château et quelques arpents de terrain; Mgr de St-Vallier, malgré sa pauvreté, s'engageant à défrayer la moitié du prix d'achat.

C'est ainsi qu'en 1697 les Ursulines inaugurèrent une école et un hôpital : l'Hôtel-Dieu des Trois-Rivières. Hôpital bien humble puisqu'il ne comptait que six lits. Fondé officiellement pour le traitement des soldats blessés, l'Hôtel-Dieu n'en reçoit pas moins, au besoin, les indigents et les malades de la population civile. On imagine la gêne de ces bonnes soeurs cloîtrées, vivant tant bien que mal la vie communautaire, faisant la classe, assistant les malades. Car il ne faut pas oublier que, durant trois ans, elles devront partager le château avec le gouverneur de Ramesay et sa famille, subir le va-et-vient de la troupe, sans compter les exercices de tir des servants de la batterie de six canons.

Aussi, n'est-on pas surpris, qu'en 1700, elles achètent une solide maison de pierre, que M. de Ramesay se faisait construire en face du monastère des Récollets, tout près de la rue St-François-Xavier, en dehors de l'enceinte du fort. Quinze ans plus tard on y ajoutera un autre corps de logis et une chapelle, et les Ursulines ne cesseront d'occuper cet emplacement jusqu'à nos jours.

Dans les chroniques des Ursulines des Trois-Rivières on vante en termes lyriques le site du nouvel établissement : "Le monastère dont la maison de M. de Ramezay faisait partie. . . se trouve dans un endroit agréable qui porte l'âme au recueillement et à la contemplation. Le terrain y est fertile et aisé, l'air extrêmement pur et sain, et la vue grande, étendue, et fort agréable. . . enfin c'est un endroit excessivement champêtre où l'air embaumé des forêts de sapins, se mêlant à la froide brise qui s'élève du Saint-Maurice, rend le séjour très agréable et qui saisit et charme toute âme capable de sentiments et d'émotions". . .

Le nouvel immeuble permit aux Ursulines d'agrandir leur Hôtel-Dieu qui, de six lits qu'il comptait au début, put désormais disposer de deux salles de quatorze à quinze lits, attenantes à la chapelle. C'était amplement suffisant en temps ordinaire, mais lors d'épidémies, il fallait loger tant bien que mal un surcroît de malades jusque dans la chapelle.

Les finances ne sont guère brillantes. Nos bonnes soeurs doivent faire régulièrement appel à la charité publique, et même se voir presqu'obligées, à deux reprises, de fermer l'Hôtel-Dieu, les ressources du monastère et les dots des religieuses ne parvenant pas à combler les déficits. Rien d'étonnant, car l'Hôtel-Dieu des Trois-Rivières, écrit le grand vicaire Cadieux, est un hôpital "où pour trente sous par jour on reçoit tous les soins possibles".

Pour comble de malheur, deux incendies, le premier en 1752, le second en 1806, raseront chapelle, monastère et hôpital. Lors de la conquête, l'hôpital, réquisitionné par le commandant des troupes anglaises, eut à traiter de nombreux soldats malades et blessés. Quelques années plus tard ce sont les Bostonnais, au nombre de quelques milliers, qui, en route vers Québec, s'arrêtent aux Trois-Rivières. Mal vêtus, mal nourris, ils comptent dans leurs rangs plusieurs éclopés et malades. L'Hôtel-Dieu regorge bientôt de patients, auxquels nos soeurs prodiguent leurs soins sans compter. La supérieure, ne pouvant recevoir et traiter gratuitement tous ces soldats, insiste pour obtenir un minimum de frais d'hospitalisation. On finit par payer, mais en monnaie de papier qui ne fut jamais honorée.

Entre temps, une oeuvre additionnelle avait été confiée par le gouvernement à la pauvre commu-

nauté, déjà fort surchargée, celle du logement et du soin des insensés. Nous lisons à ce sujet dans l'Histoire des Ursulines : "Il y avait dans un édifice adjacent au monastère, six loges de huit pieds par six. Toutes avaient une fenêtre grillée qui donnait sur les jardins. Les portes étaient doubles, fermées au verrou, avec cadenas. On n'admettait qu'une seule personne par loge, (ce qui n'a rien d'étonnant). Les pauvres aliénés doivent demeurer dans leur loge nuit et jour" . . .

Pendant les seize premières années furent ainsi internés douze patients : six hommes et six femmes. Il n'y a pas de gardiens et une religieuse est spécialement chargée de donner les soins requis, soigner au besoin et apporter la nourriture. Les internés sont pompeusement désignés, dans les livres de compte, sous le nom de "pensionnaires du roi", et le traitement alloué est de un chelin et six deniers par jour. L'allocation s'avérant insuffisante, les autorités de l'Hôpital demandent en vain une augmentation au gouvernement.

Ce nom de "loges", donné à un asile où sont internés les aliénés, n'est plus usité de nos jours. Mais il y a cinquante ans, on disait couramment d'un fou : qu'il était mûr pour les loges, ou encore, qu'il avait passé par les loges. . . En 1845 s'ouvre, près de Québec, l'asile de Beauport, et les aliénés de Montréal, ainsi que les six détenus aux loges des Ursulines, sont transférés au nouvel établissement.

La vie trifluvienne se maintient stagnante. Les beaux jours de la traite des fourrures sont passés, les Forges Saint-Maurice sont fermées, il n'y a plus de troupes stationnées sur le Platon. Jusqu'au dernier quart du dix-neuvième siècle, l'Hôtel-Dieu vivotera, tout en continuant à rendre service à la population. Le registre des admissions, pendant les dix dernières années, donne une moyenne de quelque 120 hospitalisés annuellement. Un bureau de commissaires était chargé de veiller aux finances de l'hôpital. En 1866, la soeur hospitalière se voit forcée d'écrire au livre des comptes : "Depuis plusieurs années nous avons été obligées de limiter le nombre des malades d'après les ordres de Messieurs les Commissaires, vu l'impossibilité où se trouvent ces messieurs de rencontrer les comptes de notre hôpital, nous avons dû nous tenir quelquefois à deux ou trois malades dans la belle saison."

L'année suivante, force est de supprimer deux lits, puis un troisième. Si bien que les Commissaires, faute de revenus, ne permettent plus que l'hospitalisation de six malades au plus, à la fois. Les Ursulines, en 1886, après cent-quatre-vingts ans de services dévoués, devront fermer définitivement les portes de leur Hôtel-Dieu pour se consacrer uniquement à l'enseignement, l'oeuvre principale de la communauté.

Médecins et chirurgiens sous le régime français

Durant le régime français jusqu'à la cession de la colonie à l'Angleterre, il est étonnant de constater le nombre impressionnant de médecins et chirurgiens établis dans la région, eu égard à la population. Ceci s'explique en partie par le fait, qu'aux compagnies de soldats stationnées, soit à Trois-Rivières, soit dans les postes avoisinants, étaient attachés des "chirurgiens du roi" qui devaient veiller à la santé de la troupe, tels nos médecins militaires d'aujourd'hui. De plus, une ordonnance royale obligeait tout navire, faisant la traversée de France au Canada, d'avoir à son bord un médecin dûment autorisé.

Un certain nombre trouvant avantage à s'établir dans un pays neuf, ne retournaient pas en France et s'établissaient dans les villages, leur temps de service révolu. Tous, après des études plus ou moins poussées, possédaient des diplômes leur permettant le libre exercice de leur profession. On devait être indulgent pour les candidats qui manifestaient le désir de s'établir dans la colonie, car certains, dès l'âge de vingt-et-un ans, se réclamaient du titre de médecin-chirurgien. Aux diplômés et autorisés s'ajouteront, nous l'avons vu, de nombreux guérisseurs qui, ayant acquis quelques notions de médecine, comme compagnons des chirurgiens du roi, s'attribueront gratuitement des titres auxquels ils n'avaient aucun droit. En général

les médecins-chirurgiens jouissaient de la considération et de l'estime de la population, mais il n'en était pas de même des barbiers-chirurgiens, dont la pratique se limitait à saigner et ouvrir des abcès, et qui étaient tenus au fin bas de la hiérarchie médicale.

Trois-Rivières eut toujours ses médecins résidents, d'aucuns y vécurent leur vie entière. Leur activité avait à s'exercer, non sans fatigue et sans peine, sur un territoire de quelque trente milles, alors que les moyens de communication étaient des plus précaires.

Les médecins résidant à Trois-Rivières avaient tous le privilège de traiter les malades de l'Hôtel-Dieu, mais il en fut toujours quelques-uns que la communauté des Ursulines désigne nommément comme médecins de l'hôpital, ayant à ce titre la direction et la responsabilité du service médical et y consacrant la majeure partie de leur temps. Inutile de donner la liste, d'ailleurs incomplète, des médecins attitrés de l'Hôtel-Dieu des Trois-Rivières. Quelques notes biographiques sur le sieur Charles Alavoine, extraites de *Visages du vieux Trois-Rivières* de Raymond Denville, nous retrace la vie plutôt mouvementée de ce praticien, que les Annales des Ursulines mentionnent comme "le premier médecin de la maison", et nous donnent un aperçu des activités et déboires des médecins de cette époque.

Né probablement en France vers 1695, Alavoine fait son apprentissage chez un chirurgien de Montréal où résident alors ses parents. Il est donc l'un de ces nombreux médecins qui apprennent leur art en se louant comme compagnon ou assistant d'un praticien d'une certaine renommée. Vivant misérablement de sa profession, il se fait concéder une terre dans la seigneurie de Laprairie, la revend et retourne à Montréal. En 1722 on le retrouve à Trois-Rivières, après un court séjour à Batiscau. Trois ans plus tard il se fixe définitivement à Trois-Rivières, où les Ursulines l'attachent à leur hôpital. Il reçoit officiellement une commission de chirurgien de l'Hôtel-Dieu, au salaire de soixante-quinze livres par année, environ quarante dollars de notre monnaie. A sa demande, et après force instances, son traitement est porté à deux cents livres.

Puis c'est, comme toujours, une suite de recours à la justice pour recouvrement d'honoraires. Les Trifluviens, s'ils se font prier pour payer ses "vacations", ne sont pas moins satisfaits de ses services. En marque de gratitude on lui accorde l'usage gratuit d'un banc à l'église. Toujours dans le besoin, Alavoine, en 1754, demande que la faveur de l'usage gratuit d'un banc à l'église soit également accordé à sa famille, "vu que depuis plus de vingt ans il chante au chœur de cette paroisse sans autre gratification que la rente de son banc". On lui refuse cette faveur, mais les marguil-

liers "poussent la *générosité* jusqu'à lui permettre que ses enfants n'aient à payer que quatre livres de rente, et que leur banc ne sera pas sujet à la criée".

Et les difficultés financières s'accroissent au point que sa propre femme, qui lui donnera dix-neuf enfants, prend contre lui des procédures pour obtenir une séparation de biens. Puis c'est son père qui lui réclame une pension de trois cents livres, qu'il se serait engagé à lui verser. Enfin, sa propre soeur fait le voyage de Montréal à Trois-Rivières dans une "carriole et cheval", loués à cet effet, pour régler ses affaires avec son frère, "chirurgien-major de Trois-Rivières." Ce brevet de chirurgien-major lui avait été octroyé en 1759, mais les appointements attachés à cette charge ne lui furent jamais versés. Il meurt et est inhumé aux Trois-Rivières en janvier 1764. Dans l'inventaire de ses biens se trouvent "plusieurs livres et outils de chirurgien ainsi qu'un alambic".

Le premier médecin de l'Hôtel-Dieu des Trois-Rivières connu, comme on le voit, une vie fort mouvementée, et s'il s'acquiesce la reconnaissance des Trifluviens, il eut à se débattre, pendant quarante ans de séjour dans notre ville, contre la gêne et les troubles domestiques. C'est d'ailleurs l'histoire de la plupart de ses confrères qui, ne pouvant vivre de leur art, s'adonnaient, soit au commerce, soit à l'agriculture, soit à la traite des fourrures dont déjà les beaux jours avaient sonné.

Après lui les Annales des Ursulines mentionnent comme médecins accrédités de leur hôpital : les docteurs Rieutard père et fils, "dont la clientèle s'étendait jusqu'à St-François-du-Lac", puis, après la conquête, les docteurs Carter, William Gilmore, Kimber et enfin le docteur Georges Badeaux qui clôt la liste des médecins de l'Hôtel-Dieu des Trois-Rivières.

L'école de médecine et de chirurgie de Montréal

La signature du traité de Paris, en 1763, scelle le sort de la Nouvelle-France. La majorité des notables du pays et, avec eux, un grand nombre de médecins-chirurgiens retournent en France. C'est la rupture de tous les liens avec l'ancienne mère-patrie et ce sera, au point de vue médical, chez les Canadiens français, une période de gêne qui se prolongera jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle. Le recrutement ne peut plus se faire et, à mesure que disparaissent les derniers médecins français, on voit fleurir une légion de charlatans et guérisseurs. Quelques rares étudiants iront poursuivre leurs études à l'Université Harvard, aux Etats-Unis, mais il y a la question de langue et la plupart doivent se contenter de s'attacher aux médecins établis, pour acquérir quelque connaissance et expérience dans l'art de guérir. En effet, il n'existe aucun collège ou école qui puisse enseigner et former de nouveaux médecins. Les médecins de langue anglaise, qui prennent la relève, sont diplômés des universités anglaises ou écossaises.

Pour les jeunes Canadiens français, attachés à leur langue et à leurs coutumes, la situation devenait tragique. Conscients de cette grave lacune, quelques médecins canadiens de langue française s'associèrent à des confrères de langue anglaise pour fonder, en 1843, l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal.

Montréal possédait déjà plusieurs hôpitaux: l'Hôtel-Dieu, le Montreal General Hospital, etc., qui pouvaient fournir un matériel clinique adéquat. Ce n'était pas tout de fonder une école de médecine, il fallait une reconnaissance officielle et le pouvoir d'émettre des licences. Mais le Collège des Médecins et Chirurgiens venait d'obtenir sa charte; il décréta que seuls les détenteurs d'un diplôme universitaire seraient autorisés à pratiquer la médecine. La nouvelle école, ne pouvant décerner des diplômes, s'affilia à la faculté de Médecine de l'Université McGill, fondée en 1824; celle-ci posa la condition qu'après deux années d'études, les étudiants, pour recevoir leur licence, s'inscrivent à l'Université et en suivent les cours réguliers. Les cours à la nouvelle Ecole de Médecine se donnaient alternativement en anglais et en français.

Cependant, en haut lieu, et surtout chez les autorités religieuses, on ne voyait pas d'un bon oeil des étudiants catholiques fréquentant une université anglaise et protestante. Pour calmer l'opinion et faire taire les critiques, l'Ecole, en 1850, présenta un bill au parlement de l'Union, siégeant à Toronto, aux fins d'obtenir le droit de décerner elle-même des diplômes. Cette démarche déplut aux médecins de langue anglaise, co-fondateurs de l'Ecole, et ils donnèrent tous leur démission. Le bill, après avoir subi sa première lecture, fut par la suite dûment ignoré et rayé de l'ordre du jour.

Ayant échoué de ce côté, les médecins de l'École demandent l'affiliation à la faculté de Médecine de l'Université de Québec, fondée en 1852. Sans plus de succès. En dernier ressort, après bien des démarches infructueuses, les docteurs Beaubien et Peltier se rendent à Toronto et, à la suite d'une entrevue avec le principal du Victoria University of Cobourg, on en vient à une entente. En 1866 rompant tous liens avec l'Université McGill, l'école de Médecine et de Chirurgie de Montréal deviendra la faculté Médicale de l'Université Victoria à Montréal, avec droit, à ce titre, de décerner des diplômes et des licences à ses élèves. A cause de son statut incertain, l'École avait perdu beaucoup de son prestige et ne comptait plus que quarante-six élèves. Après avoir régularisé sa situation, elle connut un nouvel essor jusqu'à son intégration à la faculté de Médecine de l'Université Laval, succursale de Montréal, qui ouvrit ses portes en 1876.

Bien que sans rapport immédiat avec la vie médicale aux Trois-Rivières, cette brève revue de l'évolution de l'enseignement médical, nous explique pourquoi les médecins trifluviens de l'époque, étaient diplômés, soit de l'Université McGill, tant que l'École de Médecine de Montréal y fut affiliée, soit par la suite, et jusqu'en 1876, de l'Université Victoria de Cobourg, et exhibaient des parchemins portant le sceau de l'une ou l'autre de ces institutions.

L'Hospice et l'hôpital Saint-Joseph

Les Soeurs de la Providence, qui devaient quelques années plus tard continuer l'oeuvre hospitalière des Ursulines, vinrent à la demande de Mgr Cooke, premier évêque de Trois-Rivières, fonder une maison de leur communauté en octobre 1864. Vouées au soin des vieillards et des orphelins, ainsi qu'à la visite des malades à domicile, ces bonnes soeurs trouvèrent en notre ville un vaste champ où exercer leur charitable activité. Dépourvue de tout moyen de subsistance, ne comptant que sur les dons des citoyens, la nouvelle fondation eut des débuts fort modestes. D'abord logée pendant les trois premiers mois dans une maison, propriété des Ursulines, la communauté naissante, incapable de payer le loyer plutôt modique et ne voulant pas abuser de la générosité des filles de Sainte Ursule, acquit sur le conseil de l'Evêque, escomptant les faveurs de la Providence, une maison qui existe encore inchangée au numéro 1118 rue Royale.

Bien que très à l'étroit, on put ainsi loger quelques vieillards et orphelins, tout en se prodiguant, le jour et la nuit, au soin des malades indigents. Mais les besoins se faisaient pressants et les demandes nombreuses, tant et si bien qu'il fut décidé de construire un hospice rue Sainte-Julie. Toutefois les citoyens, qui par ailleurs se montrèrent très généreux, ne manquèrent pas de protester contre le choix du site qu'ils trouvaient "*beaucoup trop éloigné du coeur de la ville*".

En 1866 fut construit le rez-de-chaussée de la vieille partie de l'institution, qui sert encore de nos jours à la fois d'hospice et de logement pour la communauté. Deux ans plus tard, on y ajouta la chapelle.

Malgré que le local fût beaucoup plus spacieux, il fallut, peu après, envisager le parachèvement de l'édifice, car les demandes d'admission à l'hospice et à l'orphelinat ne cessaient d'affluer de tout le diocèse.

Lorsqu'en 1886 les Ursulines fermèrent définitivement leur Hôtel-Dieu, Mgr Laflèche, deuxième évêque de Trois-Rivières, imitant en cela le geste posé jadis par Mgr de St-Vallier, persuada les Soeurs de la Providence de joindre à leurs oeuvres, la fondation d'un hôpital dont le besoin se faisait grandement sentir. Ainsi on ajouta à l'Hospice un nouveau corps de logis qui devint, en 1886, l'Hôpital Saint-Joseph de Trois-Rivières.

Le nouvel hôpital comportait deux étages: l'étage dit des femmes et celui des hommes avec deux salles communes de quelque quinze lits, plus sept chambres privées à chaque étage. On ne connaissait pas alors de loi de l'Assistance Publique. Les malades indigents étaient hospitalisés et traités aux frais de la communauté. Pour rencontrer le coût d'hospitalisation les Soeurs de la Providence recevaient le produit des quêtes faites dans tout le diocèse, ainsi que les nombreuses

offrandes du public. Une société de dames patronesses, connue sous le nom de "Dames de la Charité", secondait les religieuses et s'ingéniait à organiser des collectes et des soirées récréatives. C'est ainsi que fut inauguré le bazar annuel qui, jusqu'à il y a vingt-cinq ans, était le grand événement social du temps des fêtes. Le bazar se tenait dans la seule salle publique de la ville: la salle de l'Hôtel de ville. Les dames patronesses y tenaient chacune un comptoir: celui des bonbons et friandises, des ouvrages de fantaisie, des jouets, etc. La roue de fortune tenait place d'honneur mais surtout le restaurant, où chaque soir les diverses associations de la ville donnaient à tour de rôle un banquet. Marchands et notables contribuaient de grand coeur de leurs dons. Des bénévoles décoraient la salle ou organisaient des spectacles. Le bazar durait une semaine. Chez ces dames existait une fiévreuse émulation et c'est à qui rapporterait avec "sa table" le plus fort bénéfice. Les enfants économisaient leurs sous longtemps à l'avance, en vue du bazar, et toute la ville se faisait un devoir de le visiter. Bon an, mal an, l'Hôpital Saint-Joseph récoltait de ce chef quelques milliers de dollars.

*Le docteur Georges Badeaux,
dernier médecin attitré de l'Hôtel-Dieu*

A l'Hôpital le service médical était assuré par tous les médecins pratiquant à Trois-Rivières, dont le doyen le Dr G. Badeaux, le dernier médecin attitré de L'Hôtel-Dieu des Ursulines, qui s'empressa d'offrir ses services à l'Hôpital Saint-Joseph. Ce ne fut que pour peu de temps, car il mourut l'année suivante, en 1887, à l'âge de soixante et quinze ans, laissant une belle réputation d'intégrité et de charité.

Les Annales des Ursulines ne tarissent pas d'éloges à son sujet. Il fut vraiment une figure marquante de la société trifluvienne. Bien que le traitement gratuit des malades indigents fût, comme il l'est toujours, de tradition dans la profession médicale, il y apportait un zèle méritoire. A ce sujet on lit dans l'Histoire des Ursulines, ces lignes qui s'appliquent aussi à notre temps et seront toujours d'actualité: comme ils étaient (les indigents) "sous la fausse impression que le docteur était payé par le gouvernement pour soigner les pauvres à domicile et les médicamenter au besoin, cette classe parfois exigeante ne se gênait nullement"... Tout comme les médecins d'aujourd'hui, le docteur Badeaux laissait dire, et n'en continuait pas moins discrètement à se dépenser au service des miséreux.

Les débuts de la chirurgie

A l'Hôpital Saint-Joseph, si la médecine était à l'honneur, la chirurgie jusqu'au début du vingtième siècle, n'était guère florissante, et les interventions plutôt d'ordre mineur. Les cas graves étaient référés aux chirurgiens des grands centres, Montréal et Québec. A l'occasion on faisait appel à un chirurgien de renom pour pratiquer une opération sérieuse. Le tableau des interventions était loin d'être chargé et manquait de diversité. On y lisait le plus souvent, lorsqu'il s'agissait de chirurgie abdominale: *laparatomie*. A moins d'indication précise et évidente, certain chirurgien de l'époque disait: "A quoi bon se casser la tête, une fois le ventre ouvert on verra bien!" Aussi était-on des plus généreux pour les incisions.

Les suppurations étaient choses courantes, on était même soupçonneux quand une plaie guérissait par première intention, au lieu de présenter un pus "de bonne nature". Les vomissements et les nausées post-opératoires faisaient partie de l'anesthésie au chloroforme, et souvent duraient cinq à six jours.

Si par chance inespérée un accoucheur parvenait à faire hospitaliser une fille-mère, cela provoquait un petit scandale qu'il fallait à tout prix étouffer, et on faisait rudement sentir à la malheureuse qu'elle "devait payer pour son péché".

En dépit de ses lacunes, inhérentes à l'époque, l'Hôpital Saint-Joseph remplissait efficacement son rôle, le dévouement des Soeurs suppléant aux déficiences de la médecine du temps. Chez les gens du peuple régnait encore, tenace, le vieux préjugé que l'hôpital était le vestibule du cimetière. Tout de même on sortait de Saint-Joseph plus souvent sur ses pieds que dans son cercueil.

De nos jours l'Hôpital Saint-Joseph, tel que nous le connaissons, devenu hôpital universitaire, s'est acquis, tant par sa direction que par son personnel de premier choix, une place, enviable et méritée parmi les institutions hospitalières de la province.

La pratique médicale au siècle dernier

Durant la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, plus que jamais, la cité trifluvienne somnole, ne maintenant qu'à grand peine son chiffre de quelque huit mille habitants. La jeune génération va chercher ailleurs, dans les Cantons de l'est, à Montréal, quand ce n'est pas aux Etats-Unis, des emplois que la ville natale ne peut plus lui procurer. Une moyenne de sept à huit médecins desservent la population et jouissent, à l'échelle sociale, d'un prestige que la profession ne connaîtra probablement jamais plus. On ne connaissait pas alors la pléthore de "docteurs" de tout acabit que nous connaissons de nos jours. En ce temps là qui disait "docteur", disait médecin, et médecin de famille. La profession n'était pas divisée, comme aujourd'hui, en cloisons étanches délimitant le champ restreint d'innombrables spécialités. A peine trouvait-on à Montréal et à Québec, chez les Canadiens français, un ou deux oculistes et quelques rares chirurgiens attachés aux hôpitaux.

Après le curé, en ville aussi bien qu'à la campagne, le docteur occupe le premier rang dans la hiérarchie civile. Le médecin, confidant dans les bons et les mauvais jours, une fois adopté par la famille, on ne songeait jamais à l'abandonner à moins d'une raison grave. C'est ainsi que le praticien du temps avait comme fidèles clients, deux ou trois générations dont

il connaissait les tares ou prédispositions héréditaires à certaines affections. Dépourvu des moyens modernes de diagnostic: laboratoire, rayons X, etc., l'expérience des malades en faisait en général un perspicace clinicien. Tous n'étaient pas des Laënnec ou des Dieulafoy, mais ils savaient mettre à profit la psychologie du patient, jointe à une compréhension et un dévouement qui touchaient et leur attachaient les malades.

Il faut bien dire que les rapports entre confrères n'étaient pas toujours empreints de cordialité. Certains, jaloux et féroce ment individualistes, faisaient la vie dure aux jeunes. Dans les villages, le vieux praticien voyait d'un mauvais oeil le débutant qui osait venir lui disputer sa clientèle, qu'il considérait chasse gardée. C'était alors la guerre sourde. L'ancien, pour décourager son compétiteur, "coupait les prix" des accouchements et des visites à domicile.

Les "ramancheurs" faisaient fortune

A Trois-Rivières le champ d'action était des plus vastes. Depuis longtemps le Cap-de-la-Madeleine ne comptait plus de médecin, de même que Sainte-Angèle, Saint-Etienne, la Banlieue, Mont-Carmel, les Forges, la Pointe-du-Lac. Cependant, malgré la vigilance du Collège des Médecins, les "ramancheurs" faisaient fortune. L'orthopédie n'était que sommairement enseignée à l'Ecole de Médecine et les médecins, s'ils portaient plainte contre les charlatans, devaient s'avouer qu'ils manquaient de connaissances et d'habileté pour traiter fractures et luxations. On citait même certains médecins qui, en cachette, avaient conduit des membres de leur famille chez un fameux rebouteur des environs pour faire réduire des fractures. Bien plus, se sentant impuissants dans les cas difficiles, quelques praticiens furent accusés d'avoir prêté assistance à des "ramancheurs". Si bien que le Collège des Médecins, mis au courant de la chose, décréta que tout médecin reconnu coupable de connivence avec un "ramancheur" serait, par le fait même, suspendu et perdrait pour un temps son droit de pratique. Depuis l'emploi courant de la radiographie qui donne, *de visu*, l'état des os et articulations, la confrérie jadis prospère des rebouteurs, pour lesquels la moindre foulure était toujours une mauvaise fracture, se voit contrainte de mourir lentement, pour le plus grand bien des accidentés.

Le médecin de province

Dès l'Université, l'étudiant se faisait un devoir de se laisser pousser barbe et moustache. Le disciple d'Esculape arborait le plus souvent une austère impériale; les anciens, de luxuriants favoris. La redingote était de rigueur, ainsi que le haut-de-forme. Le "chapeau de castor" était réservé pour les dimanches et fêtes. Le jeune médecin se hâtait de contracter mariage, car nos bonnes et prudes grand-mères ne se résignaient qu'à contre-cœur, en cas d'urgence, à se confier à un célibataire.

C'était l'usage de s'identifier par une enseigne. Aussi, l'un des premiers soins du nouveau praticien était de faire installer, au-dessus de la porte de son cabinet de consultation, celle de sa profession. On ne se contentait pas d'une simple plaque, mais l'usage voulait, comme enseigne, un énorme pilon et mortier de bois peint, solidement fixé par une équerre de fer forgé. De nos jours, même dans le commerce, il n'est plus question d'enseignes. Seuls les barbiers, héritiers des barbiers-chirurgiens de jadis, ont conservé la leur: un poteau blanc rayé de rouge.

On se faisait un point d'honneur de ne jamais prendre de vacances et de mourir sur la brèche. Le docteur Gervais, qui pratiqua la médecine jusqu'à un âge avancé, se glorifiait de n'avoir jamais pris un seul jour de repos durant sa longue carrière. Au contraire

de ses confrères, il ne possédait ni cheval ni voiture et, jusqu'à la fin, il fit à pied ses visites à domicile.

De même le médecin se gardait, comme d'une faute anti-professionnelle, d'envoyer sa note d'honoraires. Dieu sait si les comptes s'accumulaient dans les livres! Il arrivait même souvent qu'un vieux praticien, après avoir fait son testament, ordonnait sur son lit de mort de détruire tous les comptes en souffrance, au grand soulagement des débiteurs et au grand dam des héritiers.

Il était impensable d'avoir son cabinet de consultation hors de son domicile. On réservait à cette fin deux pièces: une salle d'attente, quelques chaises et l'indispensable crachoir et un cabinet particulier. Il n'était pas non plus question d'heures de consultation. Le médecin se devait de rester sur la brèche vingt-quatre heures par jour et sept jours par semaine. Le dimanche, davantage à la campagne, s'avérait le jour où les consultations étaient les plus nombreuses. Les habitants de la Banlieue, des Forges, de Sainte-Marguerite, profitaient du voyage en ville pour consulter après la grand-messe, et s'en retournaient avec une bouteille d'élixir et un morceau de pain béni.

En 1888, le docteur E. F. Panneton fut le premier médecin trifluvien à afficher des heures de consultations, soit: *de sept à neuf h. a.m., douze à trois h. p.m., et cinq à huit h. p.m.* C'était une innovation

qui lui attira les quolibets et railleries de ses confrères, qui le narguaient en disant: "C'est à croire que les malades vont se trouver souffrants à heures fixes!" Tout de même le premier pas était fait, et quelques années plus tard tous, à part quelques anciens, affichaient des heures de consultation.

Les consultations ordinaires étaient le plus souvent gratuites, mais le consultant n'était pas satisfait s'il ne rapportait une bouteille de sirop ou une boîte de pilules. Il payait volontiers le médicament, ne fût-ce qu'un innocent *placebo*.

Premier pharmacien

Trois-Rivières connut son premier pharmacien en 1868. Ce premier pharmacien fut M. Williams, qui ouvrit une pharmacie au coin nord-est des rues Des Forges et Notre-Dame. Son numéro d'appel téléphonique était le numéro 1; ce qui porte à croire qu'il fut aussi le premier abonné de la Compagnie de Téléphone. Vers le même temps on signale la venue d'un second pharmacien, un allemand du nom de Hoerner, dont l'officine se trouvait du côté ouest de la rue du Platon, à mi-chemin entre la rue Notre-Dame et le fleuve. Ce bon M. Hoerner, au physique d'athlète, était un original qui, chaque matin, tant que les rues étaient praticables, se rendait de son domicile au fleuve, en bicyclette, en maillot de bain, avec un bâton ferré en travers du guidon. En hiver, il cassait la glace avec son bâton, plongeait dans l'eau glacée, puis s'en revenait pédalant, au grand ébahissement des badeauds en pelisses de fourrure qui le voyaient passer pour la première fois.

*Le médecin était tout à la fois
dentiste et pharmacien*

La pratique, aujourd'hui courante, de rédiger une ordonnance à l'usage du pharmacien ne s'adopta que lentement. Auparavant le médecin était tout à la fois dentiste et pharmacien. Aussi la sommaire instrumentation du praticien comportait, entre autres, tout un jeu de daviers. Il n'était pas question de plombage, encore moins de prothèse. Le traitement était sûr et radical. Une dent qui faisait souffrir, quelle que fut sa condition, devait être extraite; bien entendu sans anesthésie locale ou générale. Si le patient était le moins du monde pusillanime, il se donnait du courage en ingurgitant force gin ou whisky, sinon le médecin lui servait double ration de rhum de la Jamaïque, dont toutes les familles gardaient quelques cruchons.

Quant aux médicaments le médecin se devait de posséder sa "pharmacie", meuble imposant où s'alignaient les flacons sévères, aux mystérieuses étiquettes: perchlorure de fer, ammoniacque aromatique, etc... Puis les pots d'onguents, de rhubarbe, de séné. Bien en vue brillait la balance de précision avec ses poids: scrupules, grains, drachmes, l'entonnoir de verre avec le papier filtre, le mortier de pierre et son pilon. Dans les tiroirs du bas tout un assortiment de bouteilles, bouchons, étiquettes, boîtes de fer blanc ou de carton.

Le bon docteur composait ses sirops, pesait des poudres pour les cachets et, aidé de sa femme, roulait des pilules. Les infusions et tisanes se préparaient sur la cuisinière de famille, et toute la maison s'emplissait du parfum (?) des racines et herbages qui mijotaient en compagnie du chaudron de soupe.

Les rares analyses, les laboratoires n'existant pas, se pratiquaient chez le médecin. Depuis toujours l'examen des urines, quant à la couleur, l'odeur, la présence ou l'absence de dépôt, renseignait grossièrement sur la fonction rénale. On prétendait même que certains anciens s'en mettaient une goutte sur la langue pour déceler la présence de sucre! De plus en plus les praticiens se servaient de réactifs pour la recherche de l'albumine, du sucre, de l'acide urique. Le patient était fort impressionné à la vue du docteur versant dans un éprouvette la liqueur bleue de Fehling et suivait, les yeux ronds, l'ébullition à la flamme de la lampe à alcool.

Les "clercs"

Chez tout médecin de quelque réputation on trouvait, pendant les longues vacances d'été, un ou deux "clercs". On appelait de ce nom les étudiants en médecine qui devaient, autant que possible, faire un stage chez un praticien de leur choix. Le clerc accompagnait son patron dans ses visites à domicile, assistait, quand la famille ne s'y objectait pas, aux accouchements et consultations. Il avait tout le loisir de s'initier à la préparation des médicaments et aux quelques analyses courantes. A l'occasion, il administrait à une parturiente le chloroforme, dont l'usage s'était rapidement répandu depuis sa découverte en 1848. C'est ce qu'on appelait donner "le chloroforme à la reine", du nom de la reine Victoria qui aurait été la première à bénéficier de cet anesthésique. L'administration de chloroforme pour calmer les douleurs de l'accouchement fut, à l'époque, l'objet d'une violente polémique. Plusieurs sévères théologiens condamnèrent cette pratique, comme allant à l'encontre de la Genèse où il est écrit de la femme: "Tu enfanteras des fils dans la douleur". L'Eglise trancha la question en permettant l'usage de l'anesthésie chez les parturientes, et nos grand-mères purent dès lors, sans scrupules ni remords, mettre au monde leurs enfants sans douleurs.

Moyens de locomotion

A part de rares exceptions le médecin possédait cheval et voiture pour ses visites et même, chez les plus florissants, un cocher. Vers les 1898 souffla la vogue des bicyclettes, et l'on vit, pendant quelques étés, les docteurs de la ville visiter leurs malades en pédalant gravement, leurs troussees dans un panier de métal accroché au guidon. . .

Certains printemps, lors des grandes crues, qui revenaient périodiquement, les visites se faisaient en chaloupe. Il n'y avait pas alors de brise-glace et bon an mal an, à tout le moins une partie de la basse ville, autour du carré La Fosse, était inondée. Les années de grandes "dignes" les eaux recouvraient les terres de la Banlieue et, bien entendu, tout le quartier Saint-Philippe dont le sol est au même niveau. Pour desservir la basse-ville on édifiait, aux coins des rues Notre-Dame et des Forges et Royale et des Forges, des plateformes en guise de débarcadères. Le service se faisait par des chaloupes qui, moyennant vingt-cinq sous, conduisaient les clients par les rues inondées. Le rez-de-chaussée envahi, les habitants déménageaient meubles et effets au premier étage. Chaque propriétaire devait construire son trottoir, et les trottoirs étant en bois, on les amarrait aux lucarnes avec des cables pour éviter qu'ils ne soient emportés par les eaux. Pendant les dix ou quinze jours qui précédaient la débacle, le

médecin visitait ses patients de la basse-ville en chalupe. Arrivé devant la maison, on accostait au trottoir et enjambait la fenêtre. Les services de l'aqueduc et des égouts faisant défaut, les grandes crues apportaient ordinairement une recrudescence de maladies et tout particulièrement de fièvre typhoïde qui, jusqu'en 1915, sévissait à l'état endémique.

Carabins du temps

Nous avons vu que, jusqu'à son affiliation à l'Université Laval, succursale de Montréal, en 1876, l'École de Médecine et Chirurgie recrutait bon nombre d'élèves dans la région. De son côté la faculté de médecine de l'Université Laval de Québec, à laquelle s'était incorporée l'École de Médecine de Québec en 1852, comptait aussi quelques élèves de Trois-Rivières et des environs. Cependant les étudiants peu fortunés s'inscrivaient de préférence à l'École de Médecine de Montréal où les frais de scolarité étaient moins élevés. Mais l'école de Médecine ne jouissait pas du prestige des facultés universitaires, les cliniques y étaient moins bien organisées et surtout les professeurs d'anatomie avaient grand-peine à se procurer des sujets de dissection, à une époque où le public répugnait à ce qu'on appelait "la charcuterie des morts". D'où il arrivait que les élèves de l'École devaient souvent, par nécessité, se procurer des corps en violant les sépultures. Aussi les carabins étaient-ils vus d'un assez mauvais oeil.

C'était l'époque héroïque

C'était l'époque héroïque, aussi, il faut bien le dire, l'âge d'or de la médecine. Le médecin d'alors était libre comme l'air et n'avait de compte à rendre qu'à sa conscience. A l'hôpital, de même qu'à son cabinet de consultation, ses clients se recrutaient aux proches alentours. Il les connaissait tous, sinon personnellement du moins par leurs liens de famille. Il donnait sans compter de sa personne et de ses soins, prenait consciencieusement le pouls, percutait, faisait tirer la langue, sortait son thermomètre, prenait la température, s'arrêtant par moment pour un bon mot ou pour s'informer des parents et des petits. Quand l'examen était terminé, il préparait à la vue de son patient, un sirop, une douzaine de cachets; un dernier mot d'encouragement, une tape familière sur l'épaule et le consultant s'en retournait rassuré, satisfait, parce que "son docteur" l'avait bien examiné et avait préparé exprès "pour lui" le remède qui lui convenait.

Chez le praticien moderne de nos villes, chez le spécialiste débordé, davantage à l'hôpital, il en va tout autrement, et c'est inévitable. D'abord la secrétaire tape une fiche: nom, âge, adresse. Puis une garde, coquettement vêtue de blanc, prend le pouls, la température, la pression artérielle, etc. Si à l'hôpital, vient ensuite un jeune interne qui notera sur un

dossier les antécédents héréditaires et personnels, l'histoire de la maladie actuelle, sans contrôler les dires ou restrictions du malade, car il lui faut rédiger, dans une heure, une dizaine d'histoires de cas semblables (quel métier!) et le temps passe. "Quand pensez-vous que je pourrai voir "mon docteur?" glisse timidement le patient. "Probablement vers midi" . . . et la porte est nerveusement fermée.

Au bureau, le client est entré dans le cabinet particulier. Après quelques questions, et tout en consultant les notes de la garde-malade, le médecin lui dit: "Il faudra entrer à l'hôpital, car dans votre cas plusieurs examens seront nécessaires, probablement aussi des poses aux rayons-X. Une fois hospitalisé je vous ferai voir par quelques spécialistes. Je vous retiens une chambre; à demain."

Visite quotidienne: sourire photogénique. — Ça va ce matin? . . . bien dormi? J'espère avoir bientôt le rapport de vos examens — . . .

Au bout de trois jours de médecine "à la chaîne", le dossier est complet. Le patient pousse un soupir de soulagement en apprenant que sa garde ne lui piquera plus les fesses, que les aides du laboratoire auront enfin pitié de ses veines, qu'il pourra à loisir prendre son petit déjeuner sans cocktail de baryum, et que, surtout, il devait pouvoir causer enfin, coeur à coeur, avec "son médecin". . .

La médecine s'est radicalement transformée

De nos jours, où la médecine peut à peine suivre les progrès étonnants des sciences para-médicales et digérer les découvertes incessantes des grands laboratoires des maisons de produits pharmaceutiques, qu'aiguillonne la compétition, il n'est pas étonnant que le praticien débordé ne doive forcément requérir les services de nombreux aides et collaborateurs. La technique a tellement progressé que le médecin, une fois complété le dossier d'un malade, peut souvent, sans l'avoir vu ou examiné, poser un diagnostic en se basant sur les seuls résultats des multiples analyses et radiographies, en attendant le cerveau électronique, auquel on aura fourni toutes les pièces, qui, à la simple pression d'un bouton magique, établira mathématiquement, en quelques secondes, diagnostic et traitement ad hoc.

Sans aucun doute, la médecine depuis une vingtaine d'années a progressé à pas de géant. Grâce à elle sont disparus dans les pays bien organisés: choléra, peste, malaria, variole, diphtérie et combien d'autres. Les découvertes se sont multipliées à un rythme accéléré. Le moribond ne meurt plus "le corps barré", mais il a la grande satisfaction de dépasser d'un cancer de la tête, du pancréas, ou, plus banalement, d'une thrombose coronarienne sous la tente d'oxygène. Dans les salons on compare son taux d'hémoglobine et

le nombre de ses gobules. Mais le pauvre malade moyen, lui, dans son for intérieur, regrette la communion intime avec son docteur de famille. On s'en émeut en haut lieu et l'on tend à s'orienter peu à peu vers le retour à la bonne vieille formule du praticien général, adaptée aux exigences modernes, comme la seule solution qui puisse permettre d'éviter aux patients le recours aveugle et inutile aux soins d'innombrables spécialistes, vers lesquels, seul, le praticien général averti a les connaissances et les qualités voulues pour les diriger.

Combien d'incurables et de névrosés, ayant en vain épuisé la liste des spécialistes les plus divers, s'en vont et retournent chez le "guérisseur", non pour solliciter un médicament ou chercher une guérison qu'ils savent impossible, mais pour un seul regard, une seule bonne parole empreinte d'espérance, sinon de charité, que le vrai médecin de famille a souvent seul le temps et le secret de dispenser. De ces médecins-là nous en connaissons tous, s'ils se font moins nombreux.

Heureux temps, hélas révolu, où le médecin, après ses consultations faites posément, n'avait pas, par surcroît, à se muer en rond-de-cuir à temps partiel pour remplir des liasses de formules: accident de travail, pension d'aveugles, assistance publique, mères nécessiteuses, etc., quand ce n'est pas la sibylline

feuille d'impôt sur le revenu, pour laquelle il faut retenir les services d'un comptable.

La médecine moderne, plus que toute autre profession, rend à la société des services inestimables. Cette science éminemment humanitaire jouit plus que jamais d'un prestige incontesté. En est-il encore de même du médecin? . . .

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	7
RAPPEL HISTORIQUE	11
PREMIERS MÉDECINS	19
L'Hôtel-Dieu de Trois-Rivières	29
Médecins et chirurgiens sous le régime français	35
L'école de médecine et de chirurgie de Montréal	40
L'Hospice et l'hôpital Saint-Joseph	43
Le docteur Georges Badeaux, dernier médecin attitré de l'Hôtel-Dieu	46
Les débuts de la chirurgie	47
La pratique médicale au siècle dernier	49
Les "ramancheurs" faisaient fortune	51
Le médecin de province	52
Premier pharmacien	55
Le médecin était tout à la fois dentiste et pharmacien	56
Les "clercs"	58
Moyens de locomotion	59
Carabins du temps	61
C'était l'époque héroïque	62
La médecine s'est radicalement transformée ..	64

*Achévé d'imprimer sur les presses
des Editions du Bien Public, à Trois-Rivières,
le vingt-septième jour de janvier
de l'an mil neuf cent soixante-cinq.*

